Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Septembre 2007: taux de chômage sous les 4 %

Pour le quatrième mois consécutif, le taux de chômage se situe sous les 4 %, s'établissant à 3.8 % à fin septembre 2007 dans le canton de Vaud. L'an dernier, il s'élevait encore à 4.5 %. Cette embellie profite à une large majorité de chômeurs, les moins de 20 ans faisant toutefois figure d'exception avec des effectifs en augmentation depuis juin 2007.

Après deux mois à 3.9 %, le taux de chômage redescend à 3.8 % en septembre 2007, retrouvant sa valeur du mois de juin. Le nombre de chômeurs inscrits (1) se fixe à 12'651 personnes, soit 405 de moins que le mois précédent. L'effectif des demandeurs d'emploi (2) diminue de près de 500 personnes pour s'établir à 17'637. En comparaison avec le mois de septembre 2006, le nombre de chômeurs et celui de demandeurs d'emploi a diminué, respectivement, de 15.0 % et 13.1 %.

La grande majorité des branches économiques voient leur nombre de chômeurs diminuer par rapport au mois précédent, celle de l'industrie du papier, de l'édition et de l'impression enregistrant la plus forte baisse (-8.6 %), suivie de la santé et social (-5.7 %). Une faible augmentation (+0.9 %) concerne la branche des matériaux et produits métalliques. Le nombre de chômeurs diminue, par rapport à août 2007, pour tous les groupes de population, hommes et femmes, Suisses et étrangers, personnes de toute formation. Il continue cependant d'augmenter parmi les jeunes de moins de 20 ans (+4.4 %).

Le taux de chômage descend à 5.0 % dans le district de Lausanne. Ce dernier reste toutefois en-dessus de la moyenne cantonale avec ceux de l'Ouest lausannois (4.4 %) et de Riviera-Pays-d'Enhaut (4.0 %). Parmi les 19 communes comptant plus de 3000 actifs, 17 voient leurs effectifs de chômeurs baisser, dont trois de plus de 7% (Crissier: - 8.3 %, Ecublens:-7.7 % et Nyon, -7.4 %), et deux communes subissent une augmentation (Renens: +4,1 % et Gland : +1.5 %).

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et disponible de suite pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 octobre 2007

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01